

COMMISSION DES INFRACTIONS AUX REGLES DE JEU MAGNUS (CIRJ Magnus)

<u>Décisions CIRJ du 25 octobre 2024</u>:

NOM	PRENOM	CLUB	DIV.	MATCH	DATE	INFRACTION	DECISION CIRJ
DAIR	Aurélien	Grenoble	SLM	Grenoble - Nice	19/10/24	Coup de genou	2 matchs fermes

COMMISSION DES INFRACTIONS AUX REGLES DE JEU (CIRJ)

NOM	PRENOM	CLUB	DIV.	MATCH	DATE	INFRACTION	DECISION CIRJ
ADDAMO	Antoine	Cergy	LE U20	Anglet - Cergy	20/10/24	Charge contre la bande	Méconduite pour le match
ALTYBARMAKYAN	llyan	Mont Blanc	D1	Mont Blanc - Strasbourg	19/10/24	Incorrections envers les officiels	Commission disciplinaire de 1ère instance
BELTRY VIOLET	Timéo	Caen	LE U18	Caen - Rouen	19/10/24	Bagarre	Méconduite pour le match
BERNON MOISSON	Briac	Caen	LE U18	Caen - Rouen	19/10/24	Coup de genou	6 matchs dont 3 avec sursis
DANYLENKO	Dmytro	Valenciennes	CdF	Dunkerque - Valenciennes	22/10/24	Bagarre	Méconduite pour le match
DE PETRO	Jean	Villard de Lans	D1	Villard de Lans - HCMP	19/10/24	Bagarre	Méconduite pour le match
DESPATIE	Mathis	Briançon	CdF	Gap - Briançon	22/10/24	Bagarre	Méconduite pour le match
DUMONT	Hugo	Français Volants	D2	Rouen - Français Volants	19/10/24	Coup de genou	3 matchs dont 1 avec sursis
FAURE	Léo	Gap	CdF	Gap - Briançon	22/10/24	Bagarre	Méconduite pour le match
FESTA	Lewis	Gap	LE U18	Gap - Angers	05/12/24	Coup de pied	5 matchs dont 2 avec sursis
GERMAIN	Tom	Rouen	LE U18	Caen - Rouen	19/10/24	Charge par derrière	3 matchs dont 1 avec sursis
HALLADJ	Maël	Villard de Lans	LE U20	Gap - Villard de Lans	06/10/24	Crosse haute	4 matchs dont 2 avec sursis
LAPORTE	Hugo	La Roche sur Yon	D2	La Roche sur Yon - Roanne	19/10/24	Cinglage	Méconduite pour le match
LE ROSCOUET	Arthur	Rouen	LE U18	Caen - Rouen	19/10/24	Charge avec la crosse	3 matchs dont 1 avec sursis
LEBUNETELLE	Noé	Rouen	LE U18	Caen - Rouen	19/10/24	Bagarre	Méconduite pour le match

RICHARDS	Sean	Briançon	CdF	Gap - Briançon	22/10/24	Bagarre	Méconduite pour le match
ZINGER	Sahrane	Valence	D2	Valence - Montpellier	19/10/24	Piquage	5 matchs dont 3 avec sursis

L'infraction indiquée correspond à la codification IIHF ; la décision prend en compte la nature de la pénalité (MPM ou PMM) et les circonstances de l'infraction.